



By Polyexpert Environnement

Diagnostic phytosanitaire

Radinghem-en-Weppes (59)



SOFIM PROMOTION
Jerome LINTINGRE
07 87 53 47 06
Jerome.lintingre@groupe-sofim.com

Contact
Chloé PLACE
06 76 79 99 78
c.place@ekkoia.fr

PC 059487 26 00003
Date d'export : 04/05/2026
Radinghem en Weppes
Date de dépôt : 27/04/2026
Demandeur principal : SOFIM PROMOTION
Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue
Libelle : PC11_5_1.pdf

N°19178 – Mai 2024

Citation recommandée	EKKOIA, 2024, Diagnostic phytosanitaire. Opération de Radinghem-en-Weppes	
Version	V1	
Date	14/05/2024	
Numéro d'affaire	SOFIM PROMOTION 24-AGLIL-019178 Rue de la Haute Rue - Radinghem en Weppes	
Interlocuteur	Jérôme LINTINGRE	Jerome.lintingre@groupe-sofim.com 07 87 53 47 06
Responsable du projet	Chloé PLACE	c.place@ekkoia.fr 06 76 79 99 78
Contrôle qualité	Chloé PLACE	c.place@ekkoia.fr 06 76 79 99 78

Version	Date	Rédacteur(s)	Contrôle qualité	Descriptions des modifications
1	14/05/24	Mathieu GRATEPANCHE	Chloé PLACE	Rédaction

Table des matières

1.	Mode opératoire et méthode d'évaluation	3
2.	Description de la végétation	5
2.1.	Descriptif général	5
2.2.	Etat phytosanitaire et mécanique	5
2.2.1.	Description générale	5
2.2.2.	Evaluation individuelle	6
2.2.3.	Note sur la transplantation d'arbres	17
3.	Bilan	18
4.	Préconisations à prendre en compte pour les arbres conservés	18
4.1.	Généralités	18
4.2.	Préconisations concernant les racines abîmées	21
Annexe 1 : Utilisation de l'échelle de notation du Diagnostic « VIE : Valeur Intégrale Évaluée de l'arbre » pour la valeur paysagère des arbres		22

Avant-propos

Le site est localisé au niveau de la Haute rue sur la commune de Radinghem-en-Weppes (59320) qui fait partie de la Métropole européenne de Lille, dans le département du Nord.

SOFIM PROMOTION a fait une demande auprès d'EKKOÏA pour un diagnostic phytosanitaire dans le cadre de ce projet. L'objectif est de connaître l'intérêt écologique, paysager et l'état sanitaire des arbres présents sur le terrain avec d'éventuelles suggestions de mise en valeur et conservation.

1. Mode opératoire et méthode d'évaluation

Pour ce diagnostic, plusieurs critères sont croisés afin de définir s'il peut être intéressant de conserver des arbres et la végétation en place ou bien s'il y a une nécessité de les abattre pour des **raisons sanitaires, mécaniques, voir écologiques**.

1. **Le diagnostic sanitaire et mécanique** est réalisé uniquement par un examen externe minutieux et détaillé arbre par arbre. Celui-ci comprend :

- Observation du collet : appréciation de l'état (réaction, compartimentation), recherche de lésions ou de cavités.
- Observation du fût et des charpentières : recherche de lésions, de cavités et de fructifications de champignons lignivores pouvant altérer le bois.
- Observation des branches : recherche de dépérissements divers.

Au cours de cette expertise phytosanitaire, l'appréciation de la vigueur des arbres a été appréhendée. Celle-ci repose sur l'inspection de la couronne pour juger de la vitalité et de la vigueur potentielle de l'arbre, par le nombre et l'état des bourgeons, la mortalité des axes, la ramification, l'importance de la croissance des rameaux, etc.

Notons que certains arbres peuvent aussi être considérés comme **remarquables** au niveau local, départementale ou régionale. Cette « valeur » pouvant dépendre de l'espèce, d'une forme particulière, de son implantation, de l'âge du sujet ou d'un ensemble de critères rendant l'arbre remarquable. Ce caractère sera précisé si ce cas se présente.

2. **L'évaluation de l'intérêt et du rôle écologique** du patrimoine arboré permettra d'estimer si des individus sont favorables à la biodiversité locale. Le rôle écologique peut être évalué comme faible, ordinaire ou fort, mais aussi comme négatif. Cette évaluation se fait aussi en fonction du contexte (urbain, naturel, ...) de l'arbre.

Ecologie = Négatif
Ecologie = Faible
Ecologie = Ordinaire
Ecologie = Fort

PC 059487 26 00003

Date d'export : 04/05/2026

Radinghem en Weppes

Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur principal : SOFIM PROMOTION

Adresse du projet : 5 Route département Haute Rue

Libelle : PC11_5_1.pdf

ekkoïa

Mai 2024

généralement conseillé de l'éliminer du site (cf. zoom en annexe 1 « Espèces exotiques envahissantes »).

■ Par exemple, un arbre indigène ne présentant ni cavités, ni plantes grimpantes, ni lichens :

- sera considéré comme jouant un rôle écologique ordinaire dans un **contexte urbain**,
- sera considéré comme jouant un rôle écologique faible dans un **contexte plus naturel**.

■ Par exemple, un vieux arbre présentant des cavités et pouvant abriter des organismes cavernicoles (oiseaux, insectes, mammifères, amphibiens, etc.) sera considéré comme jouant un rôle écologique fort. Donc malgré un état phytosanitaire pouvant être jugé comme mauvais, il ne sera pas systématique conseillé d'abattre ce type d'arbre. Des tailles de sécurité pourront néanmoins avoir lieu afin d'être en adéquation avec le futur usage du lieu.

Zoom sur le rôle des vieux arbres (indigènes)

Les vieux arbres indigènes, voir des arbres morts sont des milieux de vie extrêmement riche d'un point de vue biologique.

Les arbres à cavités offrent abris, gîtes et sites de nidification à des nombreuses espèces recherchant des sites à l'abri des regards, sites souvent difficiles à trouver en milieu urbain en raison du manque de cavité naturelle. On estime que 20 à 25% des espèces forestières dépendant du bois mort (principalement les champignons, les insectes, les chauves-souris, les oiseaux, les mousses mort : coléoptère saproxyliques, mousses, lichens et près de 85% des champignons participant par ailleurs à la réaction de l'humus).



Le moineau friquet a grand besoin de vieux arbres à cavités
Wild Carpathians

2. Description de la végétation

2.1. Descriptif général

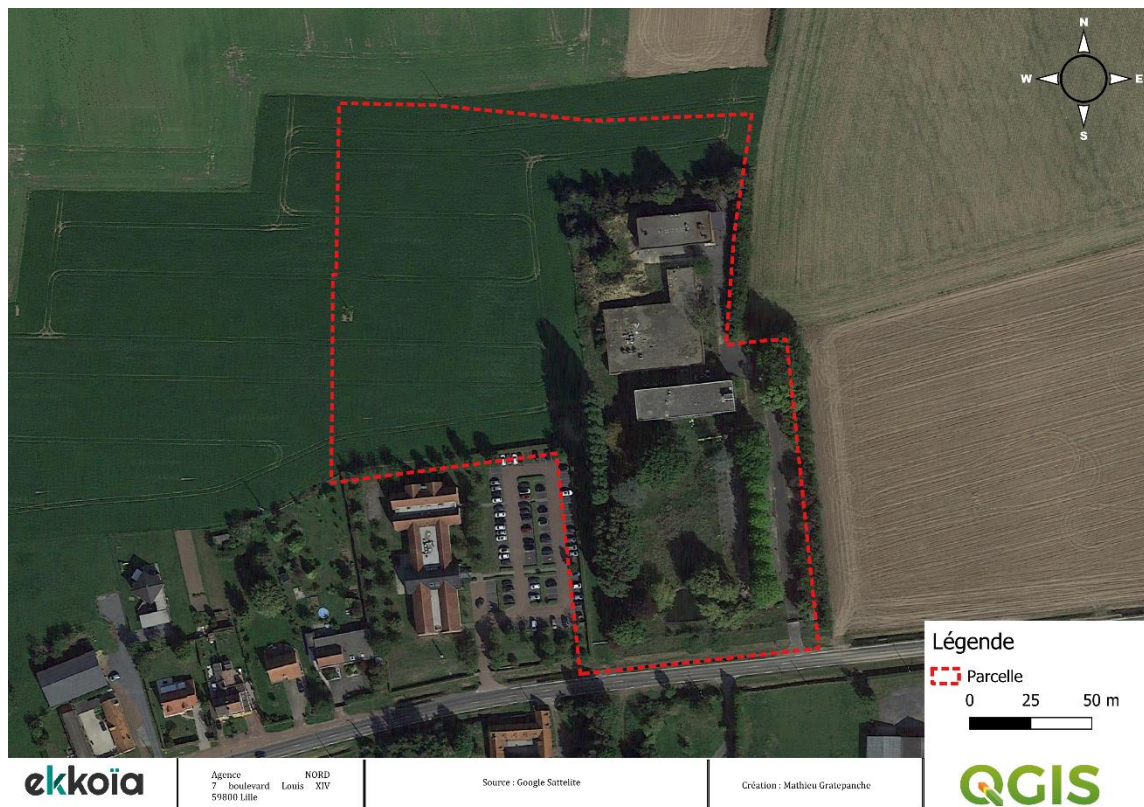


Figure 1 : Délimitations de la parcelle d'étude

La parcelle est localisée sur la commune Radinghem-en-Weppes (59320) dans le département du Nord. En l'état, l'emprise du projet se compose de trois bâtiments, d'une allée goudronnée, d'un champ et d'un espace de pelouse arborée. L'allée goudronnée et la partie bâtie sont en partie bordées par des haies.

2.2. Etat phytosanitaire et mécanique

2.2.1. Description générale

Les espaces verts arborés du site sont localisés à l'Est et au Sud de la parcelle. Ils sont composés de plusieurs alignement d'arbre, d'un espace de prairie arboré ainsi que d'une mare entourée d'arbres (au Sud). A l'Est le pourtour de la parcelle est bordé par une haie.

De manière générale, les arbres présents sur la parcelle sont en très bon état et possèdent un intérêt écologique de par la présence de gîtes pour la faune tels que des cavités ou du lierre.



Figure 2 : Aperçus des individus du site

2.2.2. Evaluation individuelle

Le résultat pour chaque arbre de ce diagnostic (sanitaire, mécanique, écologique et paysager) est présenté dans les tableaux des pages suivantes. Le diagnostic fait état des arbres un à un. Les photos des individus ne sont pas systématiques (non représentatives parfois étant donné la taille ou la proximité des individus).

Localisation des arbres sur la parcelle :

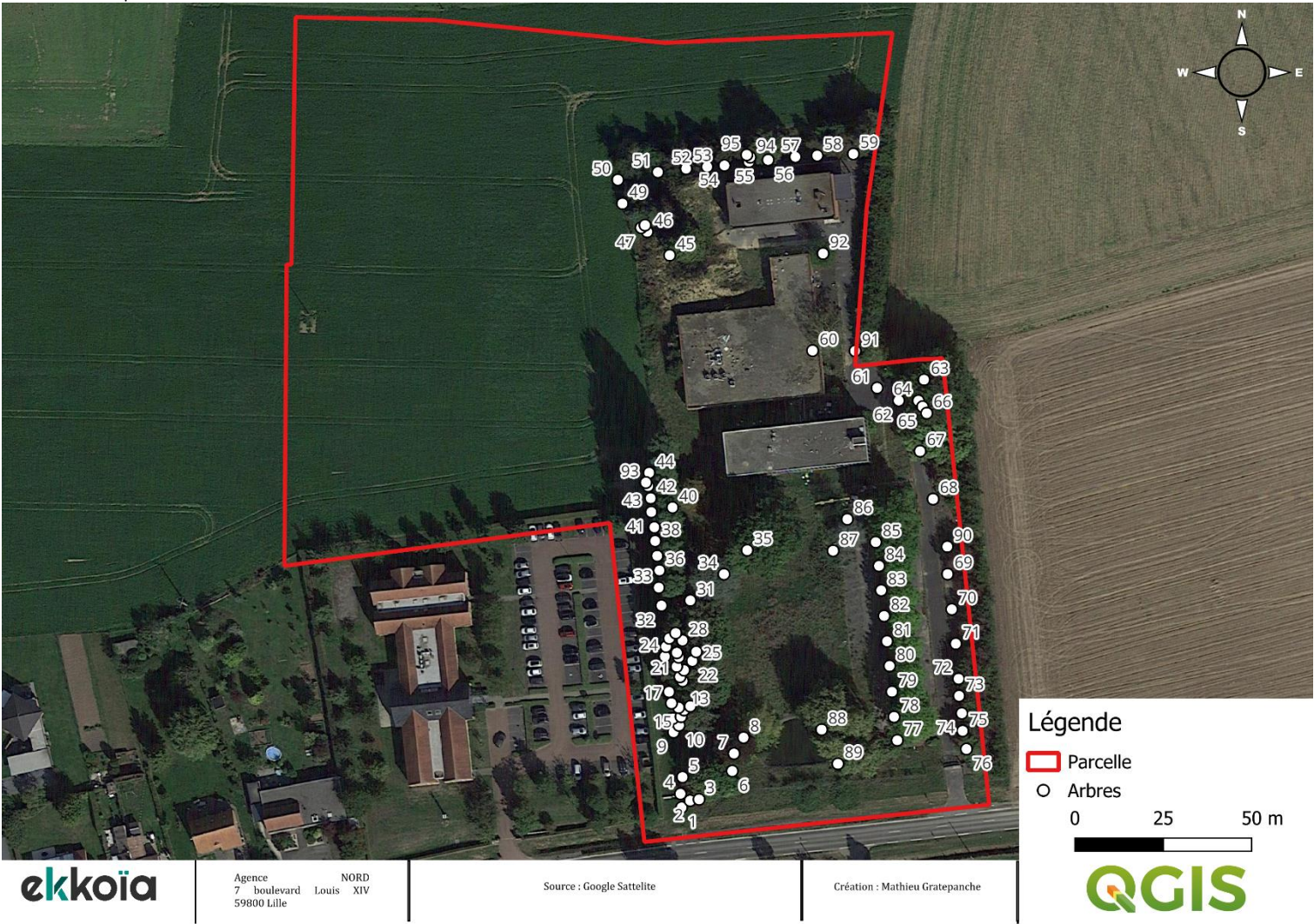


Figure 3 : Localisation des arbres sur la parcelle d'étude

PC 059487 26 00003
Date d'export : 04/05/2026
Radinghem en Weppes
Date de dépôt : 27/04/2026
Demandeur principal : SOFIM PROMOTION
Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue
Libelle : PC11_5_1.pdf

Identification des arbres de la parcelle :

N° arbre	Identification	Diamètre	Intérêt écologique particulier et/ou arbre remarquable	Présence de branches cassées, tronc ou racines abîmées	Présence de plaies	Présence de cavités pathogènes	Présence de champignons	Etat phytosanitaire	Priorité de conservation	Démarche à suivre
1	Prunier cerise	17	Oui (Lierre)	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+++	Elagage
2	Érable sycomore	55	Oui (Lierre)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
3	Érable sycomore	36	Oui (Lierre)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
4	Cerisier acide	15	Oui (Lierre)	Oui (branche)	Oui	Non	Non	Mauvais	+++	Abattage
5	Prunier cerise	15	Oui (Lierre)	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+++	Elagage
6	Érable commun	51	Oui (Lierre)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
7	Érable negundo	28	Oui (Cavité)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
8	Érable negundo	30	Oui (Cavité)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
9	Érable sycomore	25	Oui (Lierre)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
10	Bouleau verruqueux	46	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
11	Érable sycomore	Deux troncs : 25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
12	Bouleau verruqueux	25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
13	Bouleau verruqueux	25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
14	Bouleau verruqueux	35	Oui (Cavité)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver

PC 059487 26 00003
Date d'export : 04/05/2026
Radinghem en Weppes
Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur principal : SOFIM PROMOTION
Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue
Libelle : PC11_5_1.pdf

15	Bouleau verruqueux	25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
16	Érable sycomore	25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
17	Érable sycomore	25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
18	Érable sycomore	27	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
19	Bouleau verruqueux	35	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
20	Bouleau verruqueux	25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
21	Bouleau verruqueux	34	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
22	Érable sycomore	44	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
23	Bouleau verruqueux	38	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
24	Bouleau verruqueux	35	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
25	Érable sycomore	37	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
26	Bouleau verruqueux	24	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
27	Bouleau verruqueux	38	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
28	Bouleau verruqueux	47	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
29	Bouleau verruqueux	20	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
30	Érable sycomore	47	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
31	Cèdre de l'Atlas	95	Oui (Lierre)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
32	Peuplier noir	73	Oui (Cavité)	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+++	Elagage

PC 059487 26 00003
Date d'export : 04/05/2026
Radinghem en Weppes
Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur principal : SOFIM PROMOTION
Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue
Libelle : PC11_5_1.pdf

33	Peuplier noir	68	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
34	Tulipier de Virginie	48	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
35	Chêne pédonculé	105	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
36	Peuplier noir	70	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
37	Peuplier noir	74	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
38	Peuplier noir	70	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
39	Peuplier noir	70	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
40	Marronnier d'inde	48	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
41	Peuplier noir	70	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
42	Peuplier noir	75	Oui (Cavité)	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+++	Elagage
43	Peuplier noir	75	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
44	Peuplier noir	93	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
45	Tilleul commun	57	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
46	Bouleau pubescent	28	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
47	Bouleau pubescent	26	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
48	Bouleau pubescent	26	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
49	Cerisier	Inaccessible	Oui (Lierre)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
50	Cerisier	Inaccessible	Oui (Lierre)	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+++	Elagage
51	Pin sylvestre	40	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
52	Pin sylvestre	Plusieurs troncs : 30	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi

PC 059487-26-00003
Date d'export : 04/05/2026
Radinghem en Weppes
Date de dépôt : 27/04/2026
Demandeur principal : SOFIM PROMOTION
Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue
Libelle : PC11_5_1.pdf

53	Pin sylvestre	40	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
54	Pin sylvestre	40	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
55	Bouleau pubescent	25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
56	Pin sylvestre	32	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
57	Pin sylvestre	25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
58	Pin sylvestre	27	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
59	Bouleau verruqueux	32	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
60	Bouleau verruqueux	46	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
61	Cerisier acide	Cépée	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
62	Cerisier acide	17	Non	Oui (branche)	Oui	Oui	Non	Mauvais	+	Abattage
63	Arbre mort	20	Oui (cavité)	Mort	Oui	Oui	Oui	Mauvais	+++	Abattage
64	Hêtre commun	105	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
65	Hêtre commun	45	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
66	Hêtre commun	120	Oui (Cavité)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
67	Saule pleureur	Plusieurs troncs : 100cm	Oui (cavité)	Oui (tronc)	Oui	Non	Oui	Mauvais	+++	Abattage
68	Érable commun	44	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
69	Prunier cerise	34	Non	Oui (branche)	Oui	Non	Non	Mauvais	+	Abattage
70	Prunier cerise	33	Non	Oui (branche)	Non	Non	Nob	Moyen	+	Elagage
71	Prunier cerise	33	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
72	Cerisier acide	60	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
73	Prunier cerise	26	Non	Oui (branche)	Oui	Non	Non	Mauvais	+	Abattage
74	Merisier	44	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
75	Prunier cerise	30	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi

PC 059487 26 00003

Date d'export : 04/05/2026

Radinghem en Weppes

Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur principal : SOFIM PROMOTION

Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue

Libelle : PC11_5_1.pdf

Mai 2024

11

76	Saule pleureur	37	Non	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+	Elagage
77	Platane d'Amérique	53	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
78	Platane d'Amérique	36	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
79	Platane d'Amérique	40	Oui (Cavité)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
80	Platane d'Amérique	40	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
81	Platane d'Amérique	41	Oui (Début lierre)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
82	Platane d'Amérique	45	Oui (Début lierre)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
83	Platane d'Amérique	44	Oui (Début lierre)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
84	Platane d'Amérique	50	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
85	Platane d'Amérique	72	Oui (Cavité)	Non	Non	Non	Non	Bon	+++	A conserver
86	Érable sycomore	Cépée	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
87	Cèdres de l'atlas	71	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
88	Saule pleureur	90	Oui (Lierre + cavité)	Oui (branche)	Non	Non	Non	Moyen	+++	Elagage
89	Saule pleureur	150	Oui (Nombreuses cavités +Lierre)	Oui (branche et tronc)	Oui	Non	Non	Mauvais	+++	Abattage
90	Prunier cerise	34	Non	Oui (branche)	Non	Non	Oui	Mauvais	+	Abattage
91	Charme commun	22	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
92	Saule oreillette	Plusieurs troncs : 20	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
93	Peuplier	27	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
94	Buddleja	25	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi

PC 059487 26 00003

Date d'export : 04/05/2026

Radinghem en Weppes

Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur principal : SOFIM PROMOTION

Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue

Libelle : PC11_5_1.pdf

Mai 2024

12

95	Bouleau pubescent	34	Non	Non	Non	Non	Non	Bon	+	Suivi
----	-------------------	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	---	-------

PC 059487 26 00003
Date d'export : 04/05/2026
Radinghem en Weppes
Date de dépôt : 27/04/2026
Demandeur principal : SOFIM PROMOTION
Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue
Libelle : PC11_5_1.pdf

Eléments remarquables :



Figure 4 : Cavités individus 42 (à gauche) et 85 (à droite).



Figure 5 : Nichée de rougegorge dans une cavité - individu 63

Préconisations :

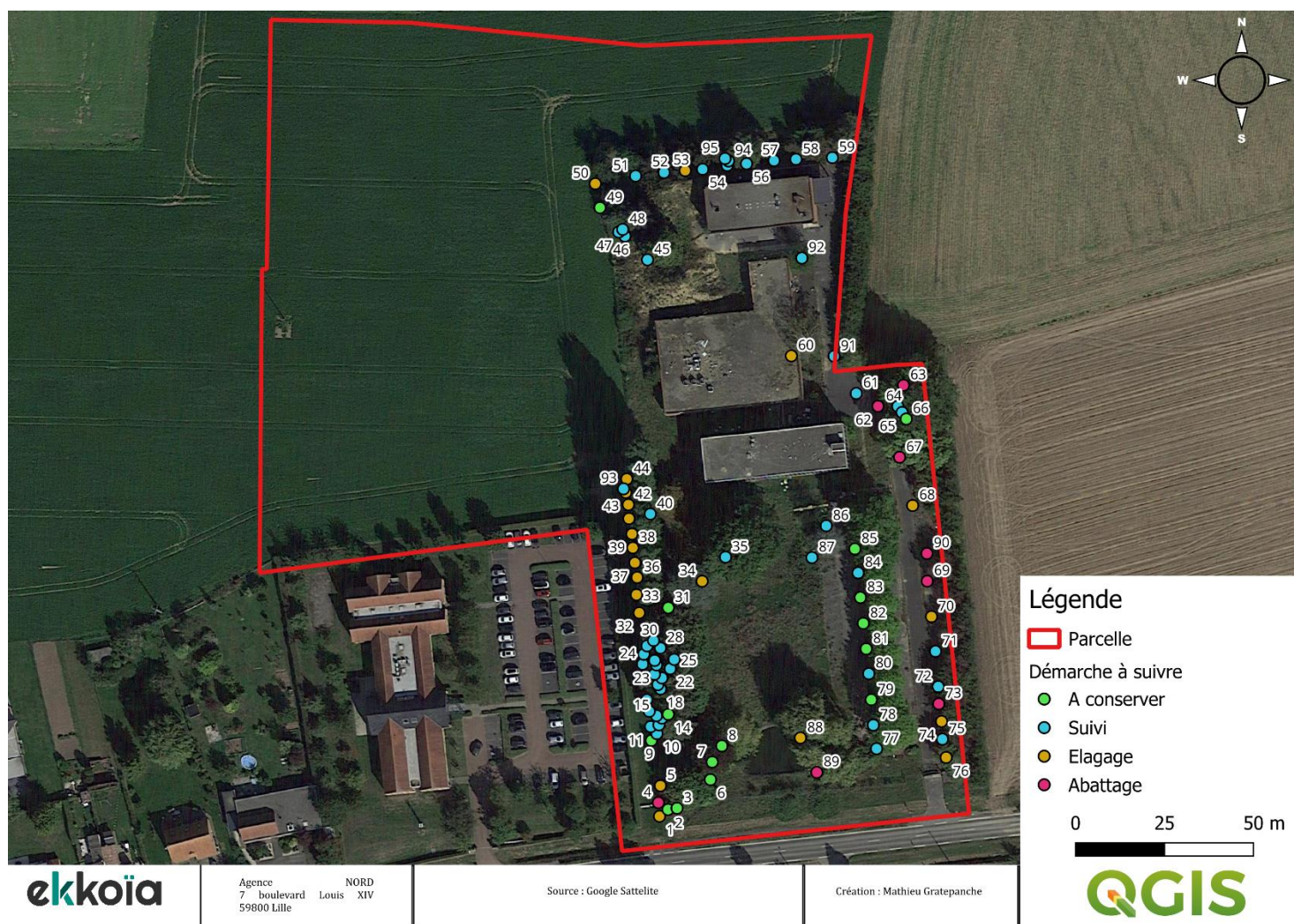


Figure 6 : Résumé cartographique des préconisations de gestion

PC 059487 26 00003
 Date d'export : 04/05/2026
 Radinghem en Weppes
 Date de dépôt : 27/04/2026
 Demandeur principal : SOFIM PROMOTION
 Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue
 Libelle : PC11_5_1.pdf

Photos des individus :



Figure 7 : Individus 9-25



Figure 8 : Individu 35



Figure 9 : Individu 31



Figure 10 : individus 40 - 44



Figure 11 : Individus 52 - 54



Figure 12 : Individu 63

PC 059487 26 00003
Date d'export : 04/05/2026

Radinghem en Weppes

Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur principal : SOFIM PROMOTION

Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue

Libelle : PC11_5_1.pdf

Mai 2024



Figure 13 : Individus 64 – 66



Figure 14 : Individus 69 – 75



Figure 15 : Individus 77 – 85



Figure 16 : Individu 89

2.2.3. Note sur la transplantation d'arbres

Dans le cas où la conservation de l'arbre n'est pas possible au niveau de sa localisation actuelle puisqu'il se trouve dans l'emprise du futur bâtiment ou à proximité immédiate de ce dernier, la transplantation peut être envisagée. Cependant, plusieurs critères sont à prendre en compte :

- **Age de l'arbre** : plus un arbre est ancien (ou grand) et plus son système racinaire est développé. Les chances de réussite d'une transplantation sont donc réduites car il sera impossible de conserver l'entièreté des racines.
- **Passif de l'arbre** : un arbre cultivé en pépinière (et ayant subi plusieurs transplantations) aura davantage de chance de reprise qu'un arbre n'ayant jamais été transplanté. En effet, le système racinaire de ce dernier se développe de manière plus étalée par rapport au tronc.
- **Vigueur de l'arbre** : plus un arbre sera en bonne santé et plus les chances de reprise sont importantes.

PC 059487 26 00009

Date d'export : 04/05/2026

Radinghem en Weppes

Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur principal : SOFIM PROMOTION

Adresse du projet : 5 Route département Haute Rue 2024

Libelle : PC11_5_1.pdf

erkola

Les transplantations doivent être réalisées de novembre à mars pour les feuillus caducs (hors périodes trop humides ou de gel). En région froide, il sera nécessaire de privilégier la fin de l'hiver. Pour ce qui est des conifères ou feuillus persistants, la période idéale est de septembre à mars.

Le succès de reprise des arbres est donc très variable selon les caractéristiques des individus (hors périodes trop humides ou de gel). De plus, il faut compter environ 7ans afin d'être garantis du succès de transplantation.

3. Bilan

La visite a été réalisée le 2 mai 2024 au printemps. Etant donné les conditions météorologiques et la saison, les sujets possèdent des feuilles au stade mature ce qui permet de faciliter la détermination et donc d'établir un diagnostic représentatif.

De manière générale, les arbres de la parcelle forment une communauté variée. Certains appartiennent à des espèces indigènes et d'autres sont d'origine horticole. Cependant, au vu de leurs développements, leurs plantations sont anciennes.

Aussi, de nombreux arbres de la parcelle présentent un intérêt écologique important, de nombreuses cavités ont pu être aperçues. Même les individus morts ou avec des plaies présentent un intérêt, l'avifaune les utilise comme site de nidification. Ainsi, les élagages/abattages devront être réalisés hors des périodes de nidification afin de ne pas détruire les nids et de ne pas perturber l'avifaune.

4. Préconisations à prendre en compte pour les arbres conservés

4.1. Généralités

Avec la possible conservation d'arbre sur le site, il faudra mettre en place des mesures dans le cadre du chantier afin de limiter l'impact et les phénomènes de dépérissement. Plusieurs préconisations générales sont à suivre

Conception / Phase préparation de chantier / Phase installation de chantier :

- **Éviter toute coupe ou élagage drastique** : si des branches sont jugées gênantes ou dangereuses, une taille préventive doit être effectuée par une entreprise spécialisée dans les soins aux arbres.

(en effet, tailler au printemps, c'est supprimer une grande quantité de réserves),

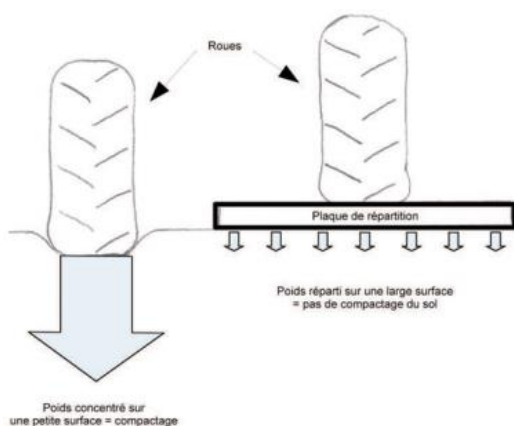
- Recépage possible de certains arbustes.
- **Prévoir un périmètre de protection de l'arbre** : placer une clôture de protection au moins à l'aplomb de la couronne de l'arbre. Ce périmètre devra rester vierge de tout entreposage (machines et matériaux), de tout passage (machines et humains), de tout liquide (sauf eau claire), de toute modification de la structure et du niveau. Une communication associée à cette zone est préférable.



- **S'il y a une modification du niveau du sol terrain naturel**, le paysagiste devra réaliser des aménagements paysagers en conséquence pour préserver l'arbre en question.

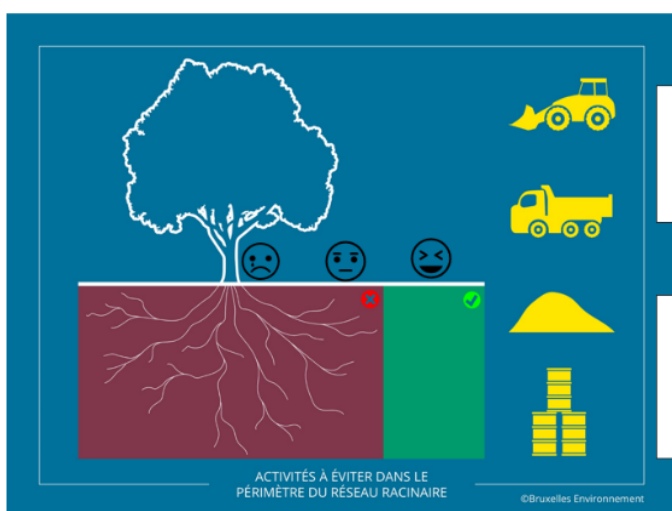
En phase chantier :

- **Interdire toute circulation au pied des arbres** pour ne pas compacter le sol en place. Les véhicules ou engins lourds ne doivent pas circuler ou stationner sur le sol naturel dans la zone sensible.
- Dans cette zone si la circulation est indispensable, utilisez **des plaques de protection de sol**. Avant le début des travaux, disposez au sol ces plaques de répartition des charges (plaque de roulage).





Respect système racinaire



	Zone de protection des racines		Zone extérieure
	Zone très sensible ☹️	Zone sensible 😐	😊
Passage de véhicules ou d'engins lourds, stationnement	❌	Interdit sauf si le passage se fait sur les dalles de répartition	✅
Remblaiement	❌	❌	✅
Décaissement	❌	❌	✅
Stockage de débris, matériaux, produits dangereux.	❌	❌	✅
Installation de bassin creusé, allée béton, bac de rétention	❌	❌	✅

- Éviter toute pollution du sol par des matériaux ou produits nocifs : à entreposer hors des périmètres sensibles.
- Proscrire tout dépôt de matériaux, même provisoire, sur le périmètre des racines.
- Éviter les coups sur le tronc et l'arrachage de branche, que pourraient provoquer les bras et les pelles d'engins mécaniques.
- Ne pas faire passer de tranchée et ne pas décaisser à une distance inférieure à 6 à 12 fois le diamètre des troncs.
- Interdire la coupe des racines, privilégier le forage dirigé plutôt que les fouilles et les tranchées. Si une fouille est obligatoire, prévoir la coupe propre des racines par une entreprise spécialisée.
- Comblent les tranchées, le plus rapidement possible afin de minimiser la déshydratation des racines
- Ne pas modifier les **conditions hydriques** du sol.

PC 059487 26 00003
Date d'export : 04/05/2026

Radinghem en Weppes

Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur principal : SOFIM PROMOTION

Adresse du projet : 15 Route département Haute Rue 2024

Libelle : PC11_5_1.pdf

4.2. Préconisations concernant les racines abîmées

Si lors du débroussaillage, certains arbres sont abîmés au niveau des racines, il faudra mettre en place des mesures afin de limiter l'impact et les phénomènes de dépérissement. Plusieurs préconisations générales sont à suivre :

- Les racines altérées doivent être sectionnées de façon nette avec des outils tranchants bien affûtés (sécateur, sécateur de force, prémontoir, ou scie à main selon les diamètres). La racine doit être coupée perpendiculairement à son axe de façon à ce que la section soit d'une surface la plus petite possible.
- Une coupe nette se recouvrera plus rapidement et sera moins sujette à l'infection de champignons.
- La coupe sera ensuite badigeonnée avec un produit antifongique. Les outils de coupe doivent être désinfectés avec un produit antifongique de type alcool à 70° entre chaque arbre.
- Les racines seront ensuite protégées avec du géotextile.

Annexe 1 : Utilisation de l'échelle de notation du Diagnostic « VIE : Valeur Intégrale Évaluée de l'arbre » pour la valeur paysagère des arbres

Contribution du sujet à la structure paysagère dans laquelle il s'inscrit



Contribution minimale :

L'arbre se trouve dans un ensemble important numériquement dans lequel sa contribution individuelle au paysage est minimale : sa disparition n'est pas de nature à altérer significativement la perception de la structure à laquelle il appartient et contribue.

Exemples : Boisement, bosquet, haie, massif forestier.

Rôle moyen :

- L'arbre se trouve dans une structure végétale dans laquelle il joue un rôle moyen : sa disparition est de nature à altérer la structure à laquelle il appartient et contribue.
- Il occupe une place appréciable dans le paysage. Sa disparition diminuerait la qualité du paysage.

Exemples :

Un arbre de lisière ne se distinguant pas des autres arbres.

Un arbre dans un alignement irrégulier (avec des arbres de hauteurs ou de volumes variables), ou dans un alignement régulier mais dégradé (plus de 30% d'arbres manquants par exemple).

Un arbre dans un parc arboré ayant un rôle paysager moyen.

Rôle important :

- L'arbre se trouve dans une structure végétale dans laquelle il joue un rôle important : sa disparition est de nature à altérer significativement la structure à laquelle il appartient et contribue.
- Il occupe une place importante dans le paysage et/ou il est vu par de nombreuses personnes. Sa disparition diminuerait notablement la qualité du paysage et/ou serait ressentie comme un manque par de nombreuses personnes.

Exemples :

Un arbre se distinguant fortement des autres arbres par sa taille, son emplacement ou son espèce.

Un arbre appartenant à une lisière et se détachant des autres arbres.

PC 059487/26-00083

Date d'export : 04/05/2026

Radinghem-en-Weppes

Date de dépôt : 27/04/2026

Demandeur principal : SOFIM PROMOTION

Adresse du projet : 15 Route département Haute Rue

Libelle : PC11_5_1.pdf



Mai 2024

Un arbre dans un alignement régulier, homogène et complet (moins de 30% d'arbres manquants).

Un arbre dans un parc arboré ayant un rôle paysager important.

Un arbre près d'un chemin, d'une route ou d'une rue moyennement fréquentée

Rôle très important :

L'arbre est complètement isolé et/ou il joue un rôle très important dans le paysage : marque une perspective, accompagne un édifice, une entrée, etc. Sa disparition est de nature à altérer totalement la structure qu'il constitue, ou la qualité du paysage.

Exemples :

Un arbre isolé dans une place, un rond-point, un carrefour.

Un arbre qui accompagne un édifice lié à une pratique, une religion (par ex. calvaire), une tombe.

Un arbre qui borde et marque de sa présence un chemin de grande randonnée (GR).

Un arbre répertorié sur les cartes de l'IGN.

ekkoïa

engagés pour demain

Contact :

Chloé PLACE

06.76.79.99.78

c.place@ekkoia.fr

PC 059487 26 00003
Date d'export : 04/05/2026
Radinghem en Weppes
Date de dépôt : 27/04/2026
Demandeur principal : SOFIM PROMOTION
Adresse du projet : 5 Route departement Haute Rue
Libelle : PC11_5_1.pdf